

Déclaration des Performances

N° : 0051-2025-Rev001

1	Référence Article	GEOMEMBRANE PVC ERG 1,50 mm
2	Identification unique	Voir emballage : numéro de lot
3	Utilisation	- Géomembranes, géosynthétiques bentonitiques - Caractéristiques requises pour l'utilisation dans la construction des réservoirs et des barrages - Géomembranes, géosynthétiques bentonitiques - Caractéristiques requises pour l'utilisation dans la construction des canaux
4	Producteur	Flexirub 3 Rue du Chatelet, Parc d'activité du Châtelet 35310 SAINT THURIAL (FRANCE)
5	Mandataire	Non applicable
6	Système de l'évaluation	Système 2+
7	Déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée	Le réseau de recherche lukasiewicz - Institut technologique de Varsovie, organisme notifié N°1454, a réalisé et délivré le rapport d'essais initiaux n°1454 - CPR - 0299
8	Déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée	Non applicable

Performances déclarées				
	Caractère essentiel	Référence Essai	Performance	
9	Résistance à la traction dans le sens longitudinal	EN ISO 527-3	$\geq 17 \text{ N/mm}^2$	
	Résistance à la traction dans le sens transversal	EN ISO 527-3	$\geq 14 \text{ N/mm}^2$	
	Allongement sens longitudinal	EN ISO 527-3	$\geq 250\%$	
	Allongement sens transversal	EN ISO 527-3	$\geq 250\%$	
	Résistance au poinçonnement statique	EN 12236	2,4 (-0,2 ; +0,4) kN	
	Étanchéité à l'eau	EN 1928 Méthode B	$< 10^{-6} \text{ m}^3 \text{ m}^{-2} \text{ 24h}^{-1}$	
	Étanchéité au gaz	EN ISO 2556	$5,5 * 10^{-4} (+0,5 * 10^{-4}) \text{ m}^3 \text{ m}^{-2} \text{ 24h}^{-1}$	
	Durabilité	Intempéries		Modifications de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture $< 25\%$.
		Oxydation		Modifications de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture $< 25\%$.
	Substances dangereuses		NPD	

EN 13361 : 2004 + EN 13361 : 2004/A1 : 2006
EN 13362 : 2005

10	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.
----	--

Signé pour le fabricant et en son nom par : MACE Dimitri, Technicien Méthodes et QSE

A Saint-Thurial, le 05/12/25

Signature : *Mace*

